

**PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE
DU MOULIN, TENUE À STE-JULIE,
LE LUNDI 19 MARS 2018 À 18h30**

Présentes

Linda Brodeur
Suzie Cadrin
Martine Carrier
Isabelle Giroux
Véronique Langlois
Brigitte Lasnier
Diane Leclerc
Josée Marc-Aurèle
Annick Houle
Valérie Ouellette
Nancy Julien
Claudine Boucher
Isabelle Roberge

Absentes

Marie-Ève Parent
Dominique Beauchemin
Stéphanie Martin

Étant tous membres du Conseil d'établissement de l'école Du Moulin,

Liette Jodoin, directrice

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum (constat 1)

La présidente, madame Brodeur ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à madame Liette Jodoin, la nouvelle directrice.

Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption 2)

CÉ-17-18-17

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Brigitte Lasnier secondée par madame Nancy Julien et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel quel.

3. Revue, adoption, signature et suivi du procès-verbal du 15 janvier 2018 (adoption 5)

CÉ-17-18-18

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Nancy Julien secondée par madame Valérie Ouellette et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal.

4. Parole au public (information 10)

Comme aucun membre du public n'est présent à la séance, ce point n'est pas abordé.

5. Suivi du procès-verbal

5.1 Photos scolaires (information, 5)

Madame Isabelle Roberge mentionne que nous n'avons toujours pas de date de fixée au calendrier. Elle rappelle que les photos se prendront à l'extérieur.

6. Modification à l'acte d'établissement (adoption, 5)

CÉ-17-18-19

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Josée Marc-Aurèle secondée par madame Valérie Ouellette et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter la modification à l'acte d'établissement de l'école.

7. Activités éducatives (approbation 5)

7.1 Visite à la bibliothèque municipale des élèves de 6^e année

Le vendredi 6 avril 2018, les élèves de 6^e année se rendront à pied à la bibliothèque de la Ville de Sainte-Julie afin d'assister à une conférence de l'auteur de la série « Gamer », Pierre-Yves Villeneuve.

7.2 Visite à l'école secondaire des élèves de 6^e année le 4 mai

Les élèves de 6^e année qui fréquenteront l'école secondaire du Grand Coteau l'an prochain sont invités à une demi-journée d'accueil le vendredi 4 mai 2018. Ils auront la possibilité d'assister à quatre mini cours et de se déplacer dans l'école. Bref, de vivre l'expérience du secondaire. De façon générale, à la CSP, toutes les écoles secondaires offriront cette visite le 4 mai 2018.

7.3 Collecte de sang le 4 mai – utilisation des locaux

Les élèves de 6^e année participeront en tant que bénévoles à la collecte de sang de l'école Du Moulin qui aura lieu le 4 mai 2018. Ils seront appelés à recruter des donateurs et à accomplir certaines tâches lors de la collecte entre 10h et 21h.

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Valérie Ouellette secondée par madame Linda Brodeur et adoptée à l'unanimité,

CÉ-17-18-20

IL EST RÉSOLU d'adopter les activités éducatives à venir pour les 6^e année.

8. Ajout d'une rencontre du conseil d'établissement (discussion, 5)

Comme les membres du CÉ doivent ajouter une rencontre entre le 5 avril et le 3 mai à l'agenda afin de soumettre leurs commentaires concernant la consultation en lien avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) à la CSP, la date retenue est le lundi 16 avril 2018 à 18h30.

9. Règlement permettant aux commissaires de participer à une séance du Conseil des commissaires ou du Comité exécutif à l'aide de moyens de communication / Consultation

Considérant que la *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique* (L.Q. 2016, c. 26) adoptée le 17 novembre 2016, rend nécessaire que des modifications de concordance soient apportées au *Règlement permettant aux commissaires de participer à une séance du Conseil des commissaires ou du Comité exécutif à l'aide de moyens de communication*.

Considérant que ce règlement est adopté conformément à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique*, prévoit que la modification de ce règlement nécessite la consultation de tous les conseils d'établissements des écoles et des centres (arts. 96.25, 110.13 et 392) ;

Considérant que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes a autorisé la tenue d'une consultation au sujet du projet de *Règlement permettant aux commissaires de participer à une séance du Conseil des commissaires ou du Comité exécutif à l'aide de moyens de communication* modifié, lors de sa séance ordinaire publique du 13 mars 2018 ;

Considérant la présentation faite par la directrice et les échanges tenus lors de la rencontre ;

CÉ-17-18-21

Il est proposé par madame Brigitte Lasnier

Que le conseil d'établissement donne un avis favorable aux modifications proposées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes / Consultation

Considérant que la *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique* (L.Q. 2016, c. 26) adoptée le 17 novembre 2016, rend nécessaire que des modifications de concordance soient apportées au *Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes*.

Considérant que ce Code prend la forme d'un règlement et est adopté conformément à l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique*, prévoit que la modification de ce règlement nécessite la consultation de tous les conseils d'établissements des écoles et des centres (arts. 96.25, 110.13 et 392) ;

Considérant que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes a autorisé la tenue d'une consultation au sujet du projet de *Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes* modifié, lors de sa séance ordinaire publique du 13 mars 2018 ;

Considérant la présentation faite par la directrice et les échanges tenus lors de la rencontre ;

CÉ-17-18-22

Il est proposé par madame Nancy Julien

Que le conseil d'établissement donne un avis favorable aux modifications proposées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le Protecteur de l'élève / Consultation

Considérant que la *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique* (L.Q. 2016, c. 26) adoptée le 17 novembre 2016, rend nécessaire que des modifications de concordance soient apportées au *Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le Protecteur de l'élève*.

Considérant que d'autres modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* au cours des dernières années doivent également être prises en compte et qu'il est aussi nécessaire de prévoir au règlement la nomination d'un substitut au Protecteur de l'élève;

Considérant que ce règlement est adopté conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique*, prévoit que la modification de ce règlement nécessite la consultation de tous les conseils d'établissements des écoles et des centres (arts. 96.25, 110.13 et 392);

Considérant que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes a autorisé la tenue d'une consultation au sujet du projet de *Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le Protecteur de l'élève* modifié, lors de sa séance ordinaire publique du 13 mars 2018;

Considérant la présentation faite par la directrice et les échanges tenus lors de la rencontre;

CÉ-17-18-23

Il est proposé par madame Valérie Ouellette

Que le conseil d'établissement donne un avis favorable aux modifications proposées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. Grille-horaire (approbation, 5)

Madame Liette Jodoin présente la grille-horaire et mentionne que le statut quo est préconisé pour l'année 2018-2019.

CÉ-17-18-24

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Josée Marc-Aurèle secondée par madame Brigitte Lasnier, la grille-horaire est adoptée à l'unanimité.

13. Grille-matières (approbation, 5)

Madame Liette Jodoin présente la grille-matière et mentionne que le statut quo est préconisé pour l'année 2018-2019.

CÉ-17-18-25

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Josée Marc-Aurèle secondée par madame Brigitte Lasnier, la grille-matière est adoptée à l'unanimité.

14. Contenus en orientation scolaire et professionnelle (information, 10)

Madame Isabelle Roberge, directrice adjointe, présente un aperçu des COSP (Contenus en orientation scolaire et professionnelle) qui seront complètement intégrés au contenu d'enseignement pour les élèves de 3^e cycle à compter de 2018-2019. L'enseignement de certains COSP a débuté cette année. Il s'agit d'une nouvelle obligation ministérielle. Cependant, plusieurs activités cadrant dans ce programme sont déjà en place à l'école Du Moulin. L'animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire est également impliquée dans le programme.

L'objectif de ce programme est d'aider l'élève à se connaître et à l'amener à faire les bons choix.

Voici des exemples d'activités :

- Les élèves de 5^e année :
 - visite au Zoo de Granby afin de connaître les métiers en lien avec le travail dans un zoo.
- Les élèves de 6^e année :
 - présentation en classe du programme « Gang de choix » et de « Prudence sur le net »;
 - Projet « Hannah » : collecte de vêtements chauds pour les jeunes itinérants.

15. Critère de sélection de la direction d'établissement (discussion, 10 à huis clos)

Les membres du conseil d'établissement ont décidé d'utiliser les critères de sélection de 2016-2017 et d'y ajouter certains éléments.

Madame Linda Brodeur, en qualité de présidente du conseil d'établissement, prendra contact avec la direction générale de la commission scolaire afin d'obtenir le document de l'an dernier. Le document bonifié sera ensuite diffusé à l'ensemble des membres du conseil et ainsi, chacun des membres pourra l'approuver.

Le tout doit être complété d'ici le 29 mars 2018.

16. Service de garde (information 10)

16.1 Programme des journées pédagogiques 2018-2019

Madame Claudine Boucher, technicienne en service de garde, nous présente la liste des activités prévues pour les journées pédagogiques de l'année 2018-2019.

En 2018-2019, il y aura seulement cinq activités qui auront lieu à l'extérieur de l'école Du Moulin. Ceci fait suite aux exigences tarifaires en service de garde imposées par le Ministère.

Madame Claudine Boucher ajoute que les éducatrices ont beaucoup d'idées pour des activités et qu'elles travaillent fort pour le plus grand bénéfice des enfants. À titre d'exemple, lors de la dernière journée pédagogique, les éducatrices et les enfants ont fabriqué des voitures avec des boîtes en carton. Madame Boucher souligne qu'un élève plus âgé avait le rôle de policiers, ce qui a beaucoup plu aux élèves. Parmi les activités de la journée, il y avait un rallye auto, un garage, un Tim Horton, etc. Toutes les activités se sont déroulées en « multi-niveau ».

CÉ-17-18-26

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Josée Marc-Aurèle secondée par madame Brigitte Lasnier, le programme des journées pédagogiques est adopté à l'unanimité

Madame Josée Marc-Aurèle demande où en est le projet de module de jeu pour les enfants handicapés du service de garde. Madame Liette Jodoin va s'informer.

Madame Nancy Julien propose une activité pour le service de garde, celle de tricoter des foulards à l'aide de tricotins. Les foulards pourraient être donnés avec les vêtements du projet Hannah pour les jeunes itinérants. Madame Claudine Boucher mentionne qu'ils disposent d'une grande quantité de tricotins et de laine. En jumelant cette activité à un objectif de les remettre à des gens en situation d'itinérance, le taux de complétion serait peut-être plus élevé.

Madame Josée Marc-Aurèle propose également une activité pour le service de garde soit de débiter le compostage à l'école. Madame Claudine Boucher va évaluer la possibilité de donner suite à cette demande. Elle vérifiera également l'intérêt des éducatrices à mener à bien ce projet.

17. Vie à l'école (information 5)

Madame Diane Leclerc, enseignante au 1^{er} cycle, mentionne qu'il y aura une activité *Portes ouvertes* demain pour les élèves de 1^{re} année. Ces derniers auront également la chance d'expérimenter une activité de programmation la semaine prochaine (application « Scratch »).

Madame Suzie Cadrin nous présente les activités vécues par les élèves:

En 3^e année :

- Ils ont reçu la visite du Prof Dino pour parler des machines simples ;
- Ils ont participé à des ateliers d'écriture sur le texte informatif ;
- Les élèves ont reçu leur premier atelier de programmation (application « Scratch »). Ils ont beaucoup apprécié l'activité.

En 4^e année :

- Les élèves ont reçu la visite de l'organisation « Fous de nature » qui animaient un atelier ayant pour thème *les traces des mammifères*.
- Ils ont également participé à un projet sur l'intimidation suite à la lecture d'un roman.
- Ils participent actuellement un projet sur la fabrication d'une chaussure.

En 5^e année :

- Les élèves ont reçu la visite du 101^e associé en lien avec le programme de l'univers social.
- Ils ont vécu un projet en science sur les avions.
- Ils ont construit un « Inukshuk » en neige avec les élèves du préscolaires.

En 6^e année :

- Ils ont reçu la visite d'un agent de la faune.

- Ils ont eu la présentation de « Prudence sur le net ».
- Ils auront la chance de discuter via « Skype » avec un astronome du Mont Mégantic.
- En sciences, ils ont fabriqué un jeu électrique.
- Ils ont participé à une collecte de vêtements pour l'organisme Le Refuge à Montréal qui aide les jeunes itinérants.
- Ils vont participer à une collecte de sang le 4 mai 2018.
- Ils sont actuellement en train de lire un roman policier et devront compléter un document à l'instar d'un enquêteur.

Certificat honorifique par les commissaires : il y a eu deux élèves nommés à l'école Du Moulin dans le cadre des journées de la persévérance scolaire : une élève de 6^e année et un élève d'une de nos classes DGD.

Madame Liette Jodoin ajoute à cette énumération que les bulletins ont été envoyés aux parents cette semaine.

18. Comité de parents (information 10)

Madame Josée Marc-Aurèle nous énumère quelques points importants.

- Il y a eu une conférence sur l'alimentation la semaine dernière ;
- Le Trotibus : ce projet sera remis en route;
- 1^{er} et 2 juin 2018 : congrès de la FCPQ;
- Des parents sont venus s'exprimer au Comité de Parents concernant les examens du PEI qui sont obligatoires et pour lesquels des frais sont exigés;
- Le 1^{er} mars 2018 a eu lieu l'étude de dossier pour l'élection d'un commissaire parent.

19. Correspondance (information 5)

Madame Linda Brodeur mentionne avoir reçu une lettre qui parle de la semaine des services de garde. Elle souligne la qualité du service de garde de l'école Du Moulin.

20. Levée de l'assemblée

CÉ -17-18-27

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Valérie Ouellette appuyée par madame Suzie Cadrin et adoptée à l'unanimité,

Il EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 19h54

Linda Brodeur
Présidente du
Conseil d'établissement

Liette Jodoin
Directrice